

## Qui peut m'aider ?

Je peux demander de l'aide à :

- mon médecin
- l'infirmier de mon établissement
- mon tuteur ou mon curateur
- ma famille
- mon éducateur...

## Pour plus d'informations

Je peux aller sur le site internet :

[www.e-cancer.fr](http://www.e-cancer.fr)



# Le dépistage du cancer du sein

Un examen tous les 2 ans  
pour les femmes  
de 50 à 74 ans.



Document facile à lire et à comprendre, du nom de la méthode permettant une accessibilité à l'information pour tous. Réalisé par l'atelier FALC des ALD de Téteghem, établissement de l'association des Papillons Blancs de Dunkerque.  
© Easy-to-read Logo. Plus d'informations sur la méthode : [www.inclusion-europe.eu](http://www.inclusion-europe.eu)

# Comment faire le dépistage du cancer du sein ?

## 1) Je reçois un courrier

Si j'ai entre 50 et 74 ans,  
je reçois un courrier tous les 2 ans  
pour me proposer  
de faire une mammographie.



La mammographie

## 2) Je prends rendez-vous pour faire une mammographie

Grâce à la mammographie,  
le médecin vérifie  
que je n'ai pas de petites boules  
dans la poitrine.

Pour faire une mammographie,  
vous pouvez aller  
dans un cabinet de radiologie.  
Pour avoir les adresses des cabinets,  
merci de lire les fiches jointes.